Rapports de Délégués Mineurs

AUX MINES DE NŒUX

FOSSES NUMEROS 9 ET 9 BIS. — Rapports du délégué mineur Bauchet Victor, pendant le mois de juin.

10 juin. — Descendu à l'étage 460 : visité la voie zéro : l'eau séjourne dans la voie sur une longueur d'environ 100 mètres : je demande que l'on fasse le nécessaire pour la faire évacuer le plus vite possible. Visité le treuil Wavelet Victor à la veine Maurice : je demande que l'on y installe des sonnettes de suite, si l'on veut éviter des accidents. Visité la voie le fond de Maurice ainsi que tout le quartier jusque 521 : l'air est trop faible à la voie de fond de 460 ; j'avais dans mon rapport du 19 mai dernier demandé que l'on répare la porte et qu'on l'avance jusque l'aile du montage pour forcer l'air à aller à fronts ; je constate que l'on n'a tenu aucun compte de ma réclamation et que l'on se moque de la santé des ouvriers. Je demande que l'on rauche le hallage de la cheminée à la taille Boucher, car le rouleur y est éreinté pour vider son barrout. Il manque des couvertes au montage de la taille Luc Louis. Descendu par le chassis jusque la taille Foratier : il est défectueux en beaucoup d'endroits. Je demande que l'on mette des couvertures à la taille Foratier ; le mur menace encore de s'écrouler en pusieurs endroits dans la voie de fond.

16 juin. — Descendu à l'étage 390 : la bowette est très défectueuse entre les veines Elisabeth plateur et Elisabeth dressant. Il y a aussi beaucoup d'eau qu'il faudrait faire évacuer. Voie le fond de la veine Berthe plateur : les buisses ne sont pas assez avancées à front. Descendu par le montage d'Elisabeth plateur, visité tout ce quartier jusque 460 ; je demande que l'on consolide la carrue de la poulie au treuil Poix Jules et que l'on nettoie les terres et que l'on répare le chassis qui conduit à la taille Tételin François. Descendu le long treuil : il est toujours défectueux. Visité tout le quartier d'Elisabeth dressant. J'avais demandé dans mon rapport du 25 mai dernier que l'on range un peu le roulage au bois de voie à la voie de fond, à l'endroit qui n'est pas encore rauché, puisque les berlines estriquent au bois de fond. Je suis forcé de constater que rien n'a encore été fait. Il y a encore beaucoup de poussières dans la voie le fond qu'il faudrait nettoyer.

19 juin. — Etage 460 : visité le recoupage à la veine zéro : la voie de fond de Berthe jusqu'à front : il y a plusieurs endroits qu'il serait utile de boiser ; je demande encore une fois que l'on avance les trucs de bois le plus près possible des fronts dans ce quartier. Visité toutes les tailles jusque 521 : les bois de tailles et les queues sont de très mauvaise qualité dans ce quartier, je crains qu'il arrive des accidents. Il y a quelques éboulements dans la voie entre la taille Ricart et la taille Tételin Cyrille, je demande qu'on les répare. L'air est trop faible à la voie le fond, je demande que l'on pose des portes en arrière du chassis venant du numéro 7 pour forcer l'air à aller à fronts de la voie. Il y a encore des réparations urgentes à faire à la voie en plusieurs endroits. La schistification n'est pas suffisamment faite dans ce quartier. Visité la voie de fond à la veine zéro : les buisses sont trop éloignées des fronts.

Descendu à l'étage 460, visité toutes les tailles de Berthe entre 460 et 390. Il manque des longs bois à presque toutes les tailles dans ce quartier je crains qu'il arrive des accidents. Visité ensuite les tailles Leclercq Hector, Binat Alfred : la voie du roulage est de de roulage de la taille Demailly est défectueuse le barrout estrique au toit sur une longueur de sept mètres environ parce que la voie n'a pas de hauteur suffisante. La voie de communication entre la taille Demailly et la taille Delcourt est très défectueuse ; il y a aussi beaucoup de poussières. Visité les tailles Delcourt Lourme Jules et Aucouturier, ces deux dernières sont beaucoup trop près l'une de l'autre, il pourrait se produire des accidents. La voie de fond de 460 est toujours défectueuse ; il y a encore un éboulement de quatre mètres de longueur environ ; si l'on ne met pas une équipe d'ouvriers du poste de l'après-midi pour pour la réparer de suite, le souvriers de toutes les tailles des fronts de Berthe seront obligés de passer sous les pendelles de cailloux demain matin en se rendant à leur travail au risque de se faire blesser, et ils seront encore obligés le porter leurs bois sur le dos, plutôt que de les conduire à fronts avec les trucs.

25 juin — Descendu à l'étagé 460. La bowette est très sale, je demande que l'on nettoie la boue et que l'on fasse évacuer l'eau qui y séjourne. Visité la voie de fond de la veine Maurice : les buisses sont trop éloignées des fronts, il manque des bois aux ouvriers pour garantir leur travail. Visité le treuil Wavelet Victor. Monté ensuite à l'étage 314, visité la bowette : les buisses ne sont pas assez avancées à front.

30 juin. — Descendu à l'étage 521, visité le foncage du 9 bis : il y fait toujours très chaud et l'air y est trop faible. Visité la voie de fond de la veine zéro ; la voie de fond de Berthe plateur est défectueuse en plusieurs endroits. Il y a aussi beaucoup de poussières il faudrait les nettoyer et arroser un peu plus souvent.

Points de fait, points de droit

PEUT-ON PAYER DANS UN DEBIT DE BOISSONS LES SALAIRES DES OUVRIERS?

Un peu naïve, mais excellente dans son but, la loi du 7 décembre 1909, dont l'article 3 est devenu l'article 45 du livre premier du Code du Travail, s'est proposée de garantir l'ouvrier contre les incitations dont il est inévitablement l'objet dans les débits, et de faire en sorte qu'il quitte avec son salaire entier le local où s'est effectué le paiement.

Muni de ce salaire, libre à l'ouvrier, si cela lui plaît, d'aller en dépenser une partie au cabaret, en sorte que la loi n'aura pas servi à grand'chose ; mais, encore une fois, l'intention du législateur est des plus louables.

Donc, le paiement des salaires des ouvriers employés ne peut avoir lieu dans les débits de boissons ou magasins de vente, sauf, bien entendu, pour les personnes qui y sont occupées.

Or, il y a quelque temps, un inspecteur du travail eut la preuve qu'un patron effectuait le paiement de ses ouvriers dans la cuisine d'un bar, cuisine qui communiquait directement avec la salle de consommation par une porte laissée ouverte. Les ouvriers entraient directement de la rue dans la cuisine, puis, après avoir touché leur paye, ils sortaient par la salle du débit, et quelquefois ne quittaient pas tout de suite cette salle. Ils s'installaient autour d'une table et commandaient l'inévitable apéritif qu'on jouait aux dominos.

L'inspecteur du travail dressa procès-verbal et, jugeant la contravention à la loi précitée bien établie, le parquet, sur sa plainte, poursuivit le patron.

Le Tribunal de simple police acquitta ce dernier, par le motif que l'article 45 du Code du Travail, visé dans la plainte, doit être interprété dans le sens le plus restrictif, et que les mots : débit de boisson ne peuvent évidemment signifier que : lieu où les boissons sont débitées et consommées, et non pas les dépendances de l'établissement.

Le ministère public se pourvut en cassation contre ce jugement, et la Cour, dans une audience du 21 février dernier, lui a donné gain de cause, parce qu'en interdisant, sous les sanctions pénales qu'elle a prévues, le paiement des salaires dans les débits de boissons, la loi a édicté une prescription générale qui s'applique à toutes les parties et dépendances de ces établissements, telle que la cuisine, comme dans le cas qui nous occupe. Toute autre interprétation rendrait illusoire l'interdiction précitée et les mesures prises par le législateur pour sauvegarder le salaire des travailleurs.

En conséquence, la décision du tribunal de simple police a été annulée et le tribunal à qui l'affaire a été renvoyée ensuite n'a pu que s'incliner devant l'interprétation de la Cour de Cassation

Me LAUR.

Le coin des fleurs

LES PENSEES

Tout le monde admire ces charmantes petites plantes aux fleurs veloutées et brillamment colorées, et il n'est point d'amateur qui ne désire en posséder quelques pieds. Leur culture réclame quelques précautions que nous allons voir.

Semis. — Le semis se pratique dans notre région vers le 15 ou 20 juillet, et la floraison commence en octobre pour durer jusqu'en mai-juin.

En hiver, les fleurs ne sont pas très abondantes, mais à partir du 1er mars elles forment dans les jardins de véritables tapis du plus vif éclat.

On peut semer en pleine terre dans une plate-bande large de 0 m. 80 à 1 mètre, le sol ayant été finement assoupli par un apport de sable et de terre humifère. Après avoir semé assez dru, on couvre d'un peu de terreau ou de toute autre terre ne formant pas croûte mais toujours sur une très faible épaisseur. Il faut ensuite arroser copieusement et ombrer avec un paillasson. On veillera à ce que le semis soit constamment humide pendant huit jours. Au bout de ce temps, les plantules se montrent.

Les difficultés commencent alors. Les arrosages doivent être soigneusement faits. Trop copieux, les plantes disparaissent ; elles « coulent » comme on dit en terme de métier ; insuffisants, elles se dessèchent et, dans les deux cas, le semis peut être perdu en très peu de temps. Il est préférable de n'ombrer que pendant le gros soleil, c'est-à-dire de huit heures du matin à cinq heures du soir. La nuit, les plantes resteront sans abri pour qu'elles profitent de la rosée.

Personnellement, je me trouve bien de planter, sur la limite sud de la plate-bande semée, quelques piquets assez forts et de disposer dessus des claies de deux mètres de hauteur. Le semis se trouve ainsi avoir de l'air, de la lumière si, au gros du jour, il est abrité du soleil.

C'est également dès la sortie des jeunes plantes que les mauvaises herbes se montrent. Il importe de les enlever aussi petites que possible et de supprimer également par de petites binages avec un morceau de bois pointu, semblable à un crayon, les mousses qui se forment à la surface du sol.

Pour réussir un semis de pensées, il faut donc bien ombrer et bien arroser pendant la première huitaine ; découvrir progressivement par la suite ; soigner les arrosages qui devront entretenir la terre humide, sans trop ; se garder de l'envahissement des mauvaises herbes.

☘

Repiquage et mise en place. — Quarante jours environ après le semis, les plantes seront propres à être repiquées. On préparera, à cet effet, une planche comme la précédente et, après avoir arraché les jeunes plants avec le plus de racines possible, on les plantera à la houlette dans cette planche à 5, 7 centimètres les uns des autres. On ombrera légèrement. L'ombrage sera enlevé après la reprise, c'est-à-dire généralement au bout d'une dizaine de jours, à moins que le soleil ne soit trop ardent.

Vers le 10 octobre a lieu la mise en place.

La floraison débute à cette époque. Si l'on ne devait mettre à demeure qu'au printemps on pratiquerait un nouveau repiquage en planches, à la distance de 12 à 15 centimètres d'un pied à l'autre. C'est ainsi que pratiquent souvent les horticulteurs de profession.

A partir de ce moment, on jouit des plantes durant sept à huit mois, sans avoir d'autres soins à leur donner que quelques binages et nettoyages.

☘

Variétés. — Les variétés de pensées sont nombreuses. Il suffira d'ouvrir un catalogue de marchand-grainier pour faire soi-même son choix. Toutes sont belles. On emploie surtout, dans le Midi, les variétés aux couleurs franches, telles que jaune pur, blanc pur, bleu de ciel, demi-deuil... qui font des ensembles à grand effet.

Je ne terminerai pas sans signaler une pensée bien connue aujourd'hui des fleuristes : la « viola cornuta », dont les fleurs, extrêmement abondantes, ressemblent à de grandes violettes et sont souvent utilisées comme plantes à massifs.

Louis RUBY.

Pour la conservation des eaux

La Fédération régionale des sociétés de pêcheurs à la ligne vient d'adresser à tous les parlementaires du Nord et du Pas-de-Calais, la lettre suivante :

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser l'ordre du jour voté à l'unanimité par tous les membres de notre Fédération, et ainsi conçu :

Les membres de la Fédération des Pêcheurs à la ligne du Nord et du Pas-de-Calais, réunis en congrès à Armentières (Nord), le 5 juillet 1914, au nombre de 67 sociétés, représentant un effectif de 8.000 pêcheurs, réclament le « vote d'urgence » de la loi sur la conservation des eaux, comme une mesure de salubrité publique et d'intérêt général.

Ils demandent au Parlement de discuter le projet de loi déposé à la Chambre des Députés, le 24 décembre 1910, par le gouvernement, et dont les dispositions « très modérées », sont de nature, tout en respectant les intérêts légitimes de l'industrie, à mettre fin aux « abus excessifs » qui se produisent journellement.

Nos cours d'eau se dépeuplent d'une façon effroyable, et nous nous trouvons impuissants pour réagir contre cet état de choses préjudiciable aux intérêts nationaux ; aussi nous espérons, que vous aurez à cœur de voter au plus tôt, une loi d'hygiène et d'intérêt général réclamée avec tant d'insistance depuis près de quatre ans.

Veuillez agréer, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Pour le Conseil d'Administration
et par ordre.
Le Secrétaire-Général,
F. WAFFLART.

LA MUSIQUE AU CERTIFICAT D'ETUDES PRIMAIRES

Les diplômes

L'épreuve de musique organisée par la Fédération des Musiques du Nord et du Pas-de-Calais à la suite de l'examen du certificat d'études primaires, autorisé par décision ministérielle du 13 mars 1914, a obtenu un réel succès. 639 élèves se sont présentés, exactement 500 se sont vu attribuer le certificat.

Voulant donner satisfaction à un grand nombre d'instituteurs qui ont témoigné le désir de remettre les diplômes le jour de la distribution des prix, ces diplômes vient de parvenir à M. Alfred Richart, président de la Fédération, à MM. les Inspecteurs primaires du Nord et du Pas-de-Calais. Pour les centres de Lille, Seclin et Armentières, les diplômes ont été transmis à M. Peltier, directeur départemental.

Maintenant que l'épreuve de musique est terminée, nous tenons à dire qu'elle a prouvé que, dans la région du Nord, on travaille le solfège, et nous ajouterons que tout indique que l'an prochain elle sera plus suivie encore et plus brillante.

CLUB AMICALE DU CHIEN DE DÉFENSE LOMMOIS

Le grand concours de chiens de défense, organisé pour le 23 août, par le Club Amical du Chien de défense Lommois est appelé à avoir un très grand succès.

Ce concours sera doté de plus de 300 francs de prix et de nombreuses médailles ; il commencera à 1 heure et demie précise.

10 chiens seulement y participeront.

On suivra le programme du Club St-Hubert et de la Société Nationale de Paris.

Les amateurs désirant plus amples renseignements sont priés de s'adresser à M. Denghin, secrétaire du Club, 241, rue Thiers, à Lomme, qui leur répondra par retour du courrier. Ceux désirant se faire inscrire de suite sont priés de faire parvenir à la même adresse leur adhésion, accompagnée d'un mandat poste de cinq francs.

CONSERVATOIRE NATIONAL DE MUSIQUE & DE DÉCLAMATION

Le concours pour l'attribution de bourses départementales au Conservatoire National de musique et de déclamation aura lieu en séance publique le mercredi 5 août 1914, à 14 heures et demie précises, dans la salle du Conservatoire de Lille, place du Concert.

Pour renseignements et demandes d'inscription s'adresser à la Préfecture du Nord (1re division, bureau du secrétariat-général), avant le 29 juillet, délai de rigueur.

PROGRAMME DES SPECTACLES

OMNIA PATHE DE LILLE
(Rue Esquermoise)
Le Pardon des Cloches

Matinée à 4 heures. Soirée à 8 heures 3/4. Bureau de location de 10 heures à midi 1/2.

Représentations du **Pardon des Cloches**, grand spectacle dramatique et mystique en quatre actes. — **Rigadin a mal aux dents**, joué par Prince. — **Roméo vend son chien.** — **Pathé-Journal.** — Etc., etc.

PALACE-CINEMA,
16 bis, PLACE VERTE,
WAZEMMES-LILLE

AUJOURD'HUI

Programme sensationnel. — **Fille de Prince**, grand drame émouvant et sentimentat en quatre parties. Film artistique Gaumont. « Comment on nous vole. Comment on nous tue, ou Les Aventures du détective français E. Vitriol dans **La Rapt**, drame policier en deux parties. — **Au Temps des Cerises**, drame. — **Polyster a chaud** comique. — **Bout de Zan épicier**, comique.

— Mardi mercredi et jeudi, « **Les Exploits de Nat Pinkerton**, détective, dans **Les Piliers de Chalands**, drame policier en trois parties.

PETITE CORRESPONDANCE

Adresser les demandes de renseignements à M. le petit Correspondant. Indiquer toujours les initiales. Joindre timbre pour réponse.

Un drôle de la cl. 1914. — Oui vous pouvez le demander. Vous auriez intérêt à vous renseigner pour marche à suivre au bureau militaire de la Mairie.

D. P. 25. — 1. Non. — 2. Peut demander la garnison la plus rapprochée de son domicile en raison de sa qualité d'homme marié.

G. A. Libercourt. — Oui, il faut d'urgence transmettre à la Mairie pour avis du Conseil municipal la demande de sursis et pièces justificatives. Cette demande sera adressée par la Mairie avant le 4 septembre, à la Préfecture, pour que le Conseil de révision de ce jour décide.

C. M. 18-18. — Si l'opération n'a pas été jugée nécessaire, c'est que l'infirmité n'est pas grave. Il n'y a que la visite du docteur qui peut vous gêner après demande, mais vous pourriez arguer que vous ne souffrez pas en produisant, s'il le fallait, un certificat contradictoire d'un médecin civil, et au besoin du médecin du régiment qui déclare l'opération superflue.

X. Z. Aniche. — Ils font partie du Conseil d'administration.

COURRIER DU MINEUR

Nous recevons de nombreuses demandes concernant les questions minières. Aussi nous avons décidé d'ouvrir une rubrique spéciale à ces questions. Prière d'adresser les demandes concernant ces questions à notre collaborateur, M. E. VERMEERSCH, 11, rue d'Avion, à Lens.

L... V... à Vimy. — L'indication à la caisse de secours ne se fait pas sur enveloppe.

G... Oscar, Billy-Montigny. — La nouvelle loi ne modifiera pas la situation de votre tante qui touche déjà 550 fr. par an environ.

V. F... à Hénin-Liétard. — Les veuves de pensionnés doivent toucher aussitôt après le décès du mari. Le cas des veuves de pensionnés morts avant l'application de la loi sera tranché par le règlement qui va bientôt paraître. Attendez.

D... François, à Haveluy. — Votre retraite ayant été liquidée par anticipation, vous ne pouvez plus rien demander à 55 ans. La nouvelle loi ne changera rien à votre situation.

T. F... Bruay-sur-Escaut. — Attendez la mise en application de la loi pour prendre votre retraite, c'est préférable.

Chronique Sportive

LES TIRS

A DENAIN

Au Stand des Volontaires, chez Mayeur Arthur, 149 bis, rue Villars, aura lieu un concours de tir à la carabine, les 9, 15 et 16 du mois d'août.

Pour les conditions, s'adresser au siège.

☘

La Société les « Mangeant Tout » organise un tir à l'oiseau le Dimanche 26 juillet, à trois heures et demie pour finir à huit heures, chez Derquin Jules, rue de Bouchain, 27.

Il sera joué 100 francs de prix, payables et 50 francs gratis, répartis comme suit :

1er Oiseau abattu, 5 fr. ; 2e, 6.50 ; 3e, 7.50 ; 4e, 9 fr. ; 5e, 10 fr. ; 6e, 12 fr. ; 7e, 15 fr. ; 8e, 20 fr.

9e et dernier oiseau abattu 25 francs.

La mise sera de 1 fr. 20 par joueur, frais compris.

Le desserrage sera à la disposition de la Commission. Un règlement sera lu avant le tir et les joueurs devront s'y conformer.

COLOMBOPHILIE

A LILLE

M. Gabriel, 69, rue Ganlois, rappelle aux amateurs son concours sur Chantilly, le lundi 27 juillet (Sainte-Anne).

Prix d'honneur et d'excellence : 700 francs.

Ce concours se jouera au prorata jeunes et vieux. Il sera joué gratuitement dans chaque catégorie : un régulateur, valeur 35 fr. ; une demi-rondelle de bière, don de M. Salembier, au plus beau résultat entre tous les amateurs ayant engagé au moins quatre pigeons.

Mise en logès : à Lille, 69, rue Gantois, à Marcq, chez Lenesone, à Canteleu, chez Hernecq, le Dimanche 26 juillet, de 4 à 7 heures et demie du soir. Le dépôt de Fives est supprimé.

Bulletin Commercial

MARCHES DE PARIS

Cours de clôture du 25 juillet 1914

COLZAS. — Tendance calme. — Cour. 72 »». — Proch. 73 »». — 4 dern. 74 »». — 4nov. 74 25. — 4 prem. 74 25.

BLES. — Tendance calme. — Cour. 27 50. — Proch. 26 85. — Sept-oct. 26 80. — 4 dern. 26 85. — 4 nov. 26 90.

SEIGLES. — Tendance calme. — Cour .19 »». — Proch. 19 »». — Sept.-oct 19 »». — 4 dern. 18 75. — 4 nov. 19 »».

AVOINES. — Tendance calme. — Cour. 21 80. — Proch. 20 »». — Sept.-oct. 19 70. — 4 dern. 19 75. — 4 nov. 19 70.

LINS. — Tendance ferme. — Cour. 62 »». — Proch. 62 75. — 4 dern. 64 25. — 4 nov. 65 »». — 4 prem. 66 »».

FARINES. — Tendance ferme. — Cour. 35 65. — Proch. 35 60. — Sept.-oct. 35 40. — 4 dern. 35 10. — 4 nov. 34 35.

ALCOOLS. — Tendance calme. — Cour. 39 54. — Proch. 39 75. — Sept.-oct. 40 25. — 4 dern. 40 25. — 8 d'oct. 40 50. — 4 prem. 40 50.

SUCRES. — Tendance calme. — Cour. 35 »». — Proch. 32 87. — Sept. 32 75. — 4 d'oct. 31 25. — 4 prem. 3 168.

CONSEILS DE PLACEMENT

Pour placements en obligations de premier ordre, jouissant d'un excellent revenu, à l'abri de toutes les augmentations d'impôts, écrire, avec timbre pour réponse à **M. le Bulletinier financier de la Bourse de Lille**, aux bureaux du « Réveil du Nord », à Lille.

Informations Financières

BOURSE DE PARIS

Paris, 25 juillet 1914.

Le différend austro-serbe continue à exercer une répercussion fâcheuse sur les différentes places européennes. On commente abondamment la note de la Serbie annonçant qu'elle ne peut accepter les demandes de son antagoniste. D'autre part la Russie fait savoir qu'elle est loin de se désintéresser de la question.

Le 3 % Français s'inscrit à 78,50 pendant que le 3 1/2 se négocie à 86,15 et 86.

L'Extérieure Espagnole évolue entre 85,15 et 85,50. Il est presque certain, d'après une déclaration du ministre des finances, que d'ici peu la Banque d'Espagne ouvrira ses guichets pour offrir au public 25 millions de pesetas en obligations du Trésor 4 %. La Banque en portera le montant au compte courant argent du Trésor, dont le solde débiteur diminuera ainsi d'égale quantité, puis elle mettra en souscription les titres correspondants.

Les Fonds Russes sont en réaction. 3 % 1891 à 68,50. Consolidé 4 % à 82,50. Réunis 4 1/2 1914 à 96,25. On annonce que la température a baissé dans la plupart des régions de la Russie d'Europe. Dans l'ouest et le sud-ouest cependant le temps est devenu plus doux ou même très chaud. Des pluies légères tombent dans le nord et le nord-est. Elles ont été plus abondantes dans certaines contrées du centre et du sud-ouest. De ces dernières provinces, on annonce que les pluies y ont cessé et que les conditions atmosphériques s'y sont par suite améliorées, exception faite pour quelques rares endroits.

Les Etablissements de Crédit perdent encore quelques points. Banque de Paris 1.235. Crédit Lyonnais 1.440. Union Parisienne 720. Le Crédit Mobilier tombe à 442.

Les Chemins Français sont lourds, Nord 1.195. Valeurs de Transports en baisse. Métropolitain 45 et 451. Omnibus 460. Tramways de Nantes 555.

Les Industrielles Russes sont particulièrement délaissées. Sud Gemmes 371. Sosnowice 1.185. Briansk 320. Provodnick 455.

Le compartiment du cuivre suit la tendance générale. Rio 1.505 et 1.575. Cape 68. Tharsis 143.

Les Mines d'or accentuent leur faiblesse. East-Rand 43,50. Goldfields 52. Randfontein 24,50. Robinson Gold 70,75.

BOURSE DE LILLE

Lille, 25 juillet 1914.

Les échanges en Valeurs Charbonnières s'effectuent aux environs des derniers cours, sans grande animation, mais aussi sans grande difficulté. Anzin se reprise à 2.540. Anzin a légère perte à 7.380. Bully en perte appréciable à 5.625. Le 50e suit à 115.25. Bruay en recul à 1.310 et le 10e s'échange à 131. Clarence en légère réaction à 191. Courrières très résistant au cours de 1.801. Bourges très discuté fléchit néanmoins à 465. Drocourt se maintient à 6.100. Le 10e est demandé à 610 sans offres. Lens enregistre une nouvelle moins value à 1.360. La coupure à 133. Liévin non traité depuis quelque temps rétrograde à 3.920. Le 300e à 131.50. Le groupe Marles se maintient relativement bien. Le 30 % est à 3.001 et la Part 70 % à 4.170 sans omettre le 5 à 210. Meurchin en légère réaction à 2.145. Ostricourt en perte à 245. Le 10e Vicoigne sans entrain à 157.

Au groupe des Pétrolifères, les transactions sont aujourd'hui plus suivies. Les cours s'maintiennent assez bien. Pétrole Raffinerie est toujours bien tenu à 270. Pétrole Desprès cote 1.270. La Corbonnice remonte à 775. La Kerosine est toujours demandée à 560. Pétrole Helios à 475 et Wanieva 255.

POUR VOUS DESALTERER
immédiatement et agréablement
PRENEZ UN
BANYULS-TRILLES
QUINQUINA
additionné d'eau de seltz ou mieux avec un filet de sirop de citron ou de cassis
C'EST L'APERITIF D'ETE
par excellence
DEMANDER UN TRILLES A L'EAU
et exiger l'étiquette sur la bouteille avec le mot QUINQUINA

Le Gérant : Emile GERE
LILLE, 186 bis, rue de Paris.

BOURSES

Paris, Bruxelles, Lille

DU 25 JUILLET 1914

BOURSE DE PARIS

FONDS D'ETAT

Français	C. préc.	C. jour
% Comptant	80	75 85
% Terme	79 50	78
Amort. au Comptant	86	85 50
Amort. Terme	...	...
Tunisienne 3 %	406	...
Tonkin 2 ½	...	73 75
½ Madagascar	...	...
% Madagascar	85 80	85
½ 1902 Algérie	...	423
% Indo-Chine	...	...
% Indo-Chine	...	...
Rentes Etrangères		
Argentine 1909	84	...
Brésil (Funding)	100 50	...
Bulgarie 1902	480	...
Chine 5 % 1898	503	503
Congo Lots	74 50	...
Egypte Unif	100 45	100 10
Egypte (priv.)	90 15	90
Espagne (Extér.)	86 65	85 20
Italien	93 85	93 60
Mexicain 5 %	34 65	33 20
Portugais 1re	63 85	...
Portugais Tabacs	499	498
Roumanie 1890	...	...
Russe 1901	85 50	85 20
Russe 1906	...	66 05
Russe 3 ½	75 60	...
Noblesse	...	...
Russe int	...	...
Russe 1906	97 70	98 87
Russe 1909	93	91
Serbe 5 %	474	470
Suisse	...	...
Dette Unif	73 80	73
Ottom. (Douanes)	418 50	413
Ottomans 3 %	409	...
Emprunts des Villes		
Paris 1865	547 50	543
— 1871	395	390 25
— 1871 (quarts)	495 25	...
— 1875	518 75	516 25
— 1876	518	515
— 1892	307 50	...
— 1892 (quarts)	87 25	...
— 1894-96	...	300
— 1898	515	556
— 1899 (quarts)	98 25	98 25
Métro 2 % T. P.	334	...
Marseille 77 3 %	...	...
Etablissements de Crédit		
Banque de France	5550	5549
Banque de Paris	1270	1220
Compt. d'Escompte	950	942
Crédit Foncier	115	864
Communales 1879	445	443
Foncières 1879	490 50	490
Communales 1880	495	495
Foncières 1899	398	395
Foncières 1885	389 50	385
Foncières 1885 ½	89	88 25
Communales 1891	349 50	347
Communales 1892	355	349
Foncières 1895	403	402 50
Communales 1895	389	385 25
Communales 1900	450	448
Foncières 1904	454	451 25
Foncières 1909	249 50	248
Buns 1887	...	...
Crédit Lyonnais	1460	1432
Société Générale	...	680
Banque d'Algérie	2740	...
Banque Indo-Chine	1498	...
Crédit Mobilier	449	442
Banque Ottomane	553	526
Banque Mexicaine	472	470
Foncier d'Autriche	...	...
Chemins de Fer et Transports Français		
ACTIONS		
Est	871	868
Est (Jouissance)	403	400
Lyon	...	1190
Midi	1101	1092
Midi (Jouissance)	547	542 50
Nord	1660	1640
Nord (Jouissance)	1287	1281
Orléans	1275	1260
Orléans (Jouissance)	876	...
Ouest	555	...
Ouest (Jouissance)	442	435
Guelma	641	585
Est-Algérien	636	635
Ouest-Algérien	617	611
Sud de la France	...	...
Métropolitain	460	460
Transatlantique	106	105
Messageries	74	70
Omnibus	490	470
Tramways français	555	555
Wagons-Lits	...	146 25
Tramways-Sud	649	605
Thomson-Houston		
OBLIGATIONS		
Bône-Guelma	406	456
Départementaux	235	400
Economiques	384 50	383
Est-Algérien	396 50	...
Est 3 %	420	417
Est 2 ½	379	375
Est Nouveau	415 25	... 50
Paris-Lyon 3 %	...	...
Méditerranée 3 %	...	...
Paris-Lyon (fus.)	408	400 50
Paris-Lyon 2 ½	369	369
Midi 3 %	416	412
Midi Nouveau	422	...
Nord 4 %	...	...
Nord 3 %	420	418
Nord Nouveau 3 %	428	...
Nord 2 ½	379	379
Orléans 3 %	...	...
Orléans Nouveau	415	413 75
Orléans 2 ½	371	369
Ouest 3 %	420 50	416
Ouest Nouveau	421	420
Ouest 2 ½	...	364
Yunnan	402 50	405
Messageries Marit.	...	...
Omnibus 4 %	429	426
Chemins de Fer et Transports Etrangers		
Autriche	...	690
Lombards	70	...
Méridionaux	501	...
Nord-Espagne	410	423
Saragosse	412	417
Andalous	296	311
Autriche (Irs)	364	360 75
Lombards (X)	236	240
Nord Espagne (Irs)	359 75	362
Cacérès	149	145
Barcelone	255	256 50
Pampelune	245	246
Portugais (Irs)	286	257
Portugais (2e)	194	194
Valeurs Industrielles		
ACTIONS		
Suez	4600	4511
Suez (fondateurs)	...	3070
Dynamite	740	...
Raffinerie Say	305	...
Téléphone	...	...
Eaux Vichy	...	1990
Télégraphe Nord	320	325
Monaco	5495	5410
Chantiers Loire	...	...
Chantiers Méditerr.	...	...
Cappe Copper	70	67 50
Compt. des Eaux	2112	...
Eaux Etrangères	...	...
Gaz Central	1540	...
Edison	...	...
Malfidano	...	...
Penarroya	1325	...
Métaux	...	...
Dombrova	1665	1590
Sosnowice	1225	1167
Rio-Tinto	1663	1655
Carmaux	2625	2605
Mokta et Haïd.	...	2100
OBLIGATIONS		
Canal Suez 3 %	569	...
Canal Suez 3 %	445	...
Panama (3e série)	125 50	122
Panamafbons	...	...
Valeurs Sud-Africaines		
De Beers	391	376
Ferreira	66 50	...
Rand Mines	135 50	136 50
East-Rand	45	44
Goldfields	53 25	50 75
Robinson	72	70 50
Geldenhuis deep	...	19
Chartered	20 25	19
Jaggersfontein	98	94

BOURSE DE BRUXELLES

	C. préc.	C. jour
% Belge (Ile dévist.)	75 60	75 80
4 % Congo 1904	...	...
Lots du Congo	72 50	72 50
Bruxelles 5 % 1903	...	...
Bruxelles 4 % 1903	...	...
Banque Nationale	3660	3660
Outremer Cap.	...	...
Part de Réserve	...	...
Fond. Chemin Congo	...	...
Div. Barcelone	...	...
Div. Bruxelles	1505	1505
Economique	...	...
Fond. Espagne	...	...
Div. Mutuelle	...	...
Fond. Transports	...	...
Armes de Guerre	...	...
Angleur	795	795
Aumetz	...	...
Cockerill	1262	1260
Estamp. Donetz priv	...	...
— — ord.	...	...
Mét. Sud-Oural priv.	...	...
Ougrée	2235	2235
Prov. Russe-B.	348	536
Samb.-et-Mos. priv.	...	...
— — ord.	...	...
Tambov priv.	...	...
— — esp.	...	...
Constantinovka cap.	607	...
— — jouis.	...	...
Anderlues	...	...
Beraisart	397	...
Bois-d'Avroy	...	755
Concorde	...	...
Gouffre	1415	1410
Houillères-Unies	...	...
Nord Charleroi	2570	2561
Réun. de Charleroi	...	1650
Trieu-Kaisin	1060	...
Asturienne	4877	...
Vieille-Montagne	870	883
Romanitis	...	...
Robida	...	...
Glaces Nationales	...	...
Commerce Congo	...	...
Ord. Katanga	1755	1757
Kasai	...	...
Union Min. Russe	...	...
Dniéprovienne	2112	2060
Russo-Belge	1792	1780
% Rio-Light Irrd.	500	500
% — (1st)	392	...
% Central Amér.	...	...
% Brazil Ry	249	...
% — div.	...	...
BOURSE DE LILLE		
Aibt	290	...
Aniche	2125	2540
Anzin	7350	7400
Bully-Grenay	...	5625
— le 50e	115	116 25
Bianzy	...	...
Bruay	1320	1310
— le 10e	131 25	131
Carvin	306	...
— le 5e	...	...
Clarence (fin)	192	191
Courrières	1811	1804
Crespin	...	...
Douchy	...	...
Dourges	457 75	456
Drocourt	...	6100
— le 10e	70	...
Escarpelle	875